DLP 30-12-81897871

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 217 (Edition Grandes Cultures N° 20/81 du 21.12.81)

A NOS ABONNES

EN RAISON DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS LES MODALITES D'ABONNEMENT 1982 (DEUX EDITIONS SEPAREES TOTALEMENT) LA DATE LIMITE DES REABONNEMENTS EST FIXEE IMPERATIVEMENT AU 15 JANVIER 1982. APRES CETTE DATE, LE SERVICE DU BULLETIN SERA SUSPENDU ET REPRIS SEULEMENT APRES REABONNEMENT.

COLZA

LARVES d'ALTISES

Le temps très doux a été favorable à la ponte et malgré les faibles populations d'adultes généralement observées cet automne, des infestations larvaires sont possibles. Si plus de deux tiers des pieds portent des larves, un traitement devra être envisagé en fin d'hiver. Des informations plus précises seront données fin Janvier.

CEREALES D'HIVER

JAUNISSE NANISANTE

Les parcelles semées avant le 20 Octobre (levées avant le 5 Novembre) sont les plus menacées et justifiaient une protection (voir bulletin précédent). Par contre, les semis effectués entre le 5 et le 10 Novembre ne devraient pas subir de dégâts.

La situation des semis de la dernière décade d'Octobre est difficile à évaluer exactement, car si les vols de colonisation étaient faibles, et souvent difficiles à détecter, les pucerons étaient certainement très virulifères, et la poursuite d'un temps relativement doux jusqu'à présent a pu favoriser la dispersion du virus dans les cultures. Nous rappelons que dans ce type de situation, les épidémies dépendent de la douceur de l'hiver et qu'un traitement tardif reste efficace.

/ BILAN DE LA CAMPAGNE 1980-81 /

MALADIES des CEREALES : Après un hiver plutôt sec et froid, le piétin verse a été très rare et en contrepartie, le rhizoctone s'est montré en recrudescence. Le mois de Mars, exceptionnellement doux et humide, a amorcé une épidémie de rouille brune : les premiers foyers se sont déclarés à partir de la mi Avril et une extension généralisée s'est produite à partir de la mi Mai dans les Charentes et la plaine de Niort; le Poitou est resté à peu près indemne. Sur variété Cocagne, les dégâts d'oïdium ont été importants grâce aux températures élevées de Mars, mais surtout aux faibles précipitations qui ont accompagné la poursuite du temps doux jusqu'au 20 Avril. C'est la septoriose qui reste cependant la principale caractéristique de l'année, grâce aux précipitations fréquentes de Mai et début Juin. On notera également en fin Juin des dégâts de piétin échaudage et fusariose plus fréquents que les années passées. Finalement, 1981 est une année où les traitements fongicides auront été très payants : 10 qx de gain de rendement en moyenne sur 18 essais réalisés en collaboration entre le Service de la Protection des Végétaux et les Chambres d'Agriculture. Rappelons que les résultats étaient inverses en 1980 : 3 qx de gain par deux traitements sur 26 essais.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET XXXXXXX THIAULT - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD

INSECTES du COLZA : Les populations de grosses altises (adultes et larves) ainsi que de charançons de la tige, ont été faibles en général, à l'exception des quelques secteurs habituellement touchés. Par contre, les méligèthes ont été abondants, et les traitements ont souvent été nécessaires. De même, les charançons des siliques ont montré une activité en très nette recrudescence cette année, favorisant des attaques de cécidomyies non négligeable, en particulier dans le Sud des Charentes. Il faut noter que les sondages au champ indiquaient souvent des populations de méligèthes et charançons plus importantes qu'on ne pouvait le penser au simple regard des captures en cuvettes jaunes.

MALADIES du COLZA : A la levée, les cultures situées dans l'Ouest de la Vienne ont été très affaiblies par une attaque de mildiou qui a touché les parcelles les plus précoces (levées au début Octobre). Surtout, cette année, c'est l'alternaria sur siliques qui a fait des dégâts très sensibles à la faveur des pluies de Mai et début Juin : les pertes ont été inégales, dépassant parfois 5 qx dans des situations précoces (semis précoces, zones chaudes, variété Kid, ...).

PYRALE et PUCERONS SUR MAIS : Toutes les zones de culture du maïs sont maintenant touchées dans le Poitou. Mais l'extension des dégâts dans les Charentes s'est encore poursuivie cette année à la faveur d'un premier vol tardif, ce qui amène un deuxième vol trop partiel pour assurer la régulation naturelle des populations. En 1981, les conditions météorologiques ont été favorables aux pontes surtout au début du vol, ce qui a permis une bonne efficacité des traitements précoces avec les produits liquides. Il faut rappeler que ce type de traitement n'est pas autorisé; les produits employés aggravent considérablement les risques de pullulation des pucerons, ce qui a provoqué des dégâts très spectaculaires dans certaines parcelles.

INSECTES sur LUZERNE PORTE-GRAINE : Les dégâts de cécidomyies des fleurs ont été moins graves cette année qu'en 1980, et c'est la tordeuse (Laspeyresia) qui s'est montrée la plus nuisible; les punaises n'ont pas nécessité de traitement. A noter une recrudescence de la cécidomyie des bourgeons, peut être due à la destruction de ses ennemis naturels par des traitements insecticides trop fréquents. Sur cette culture, les rendements dépendent avant tout de la réussite de la floraison, et les mauvaises conditions climatiques de cette année, ont entraîné des rendements très décevants. Il ne faudrait pas croire que des traitements insecticides répétés auraient été bénéfiques, bien au contraire.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 21.12.81
Préc. Note : Bull. N° 216 du 17.11.81